

Pas de demi-mesures

Rétrospectivement, il semble que la mesure radicale que représente l'expulsion des Asiatiques était inévitable, car tous les facteurs qui pouvaient influencer sur sa décision militaient contre les demi-mesures, sans compter que le président lui-même préfère nettement les solutions tranchées. Le président Nimeiry du Soudan réussit à le persuader de ne pas ordonner l'expulsion des Asiatiques dotés de la citoyenneté ougandaise, faisant valoir qu'une telle action était indéfendable et prêtait le flanc aux accusations de racisme, mais ce ne fut qu'une concession temporaire. Deux mois et demi plus tard, on annonçait que les citoyens ougandais d'origine asiatique qui resteraient au pays seraient rétablis de force dans des communautés africaines rurales de la brousse afin de «promouvoir l'harmonie et l'unité de tous les Ougandais, sans distinction de couleur». Le résultat anticipé ne se fit pas attendre: seuls les plus fatalistes des Asiatiques décidèrent de rester.

La seule concession véritable du président fut d'exempter temporairement de l'expulsion, pour des motifs économiques et pour une période allant jusqu'à trois ans, plus de mille Asiatiques — techniciens et hommes de professions libérales — dont l'Ouganda ne pouvait se passer. Pour le reste, il était sincèrement convaincu que les Africains ougandais pourraient prendre la relève sans que le pays en souffre sur le plan économique.

Incursion des rebelles

L'invasion des rebelles fut pour le régime du président Amin une aubaine. Pour tous les autres intéressés, ce fut une catastrophe. Au cours des 18 mois qui l'avaient précédée, le chef ougandais annonçait périodiquement que des rebelles, partisans de l'ancien président Obote et venant de Tanzanie, étaient sur le point d'envahir son pays. La crédibilité de ces allégations s'affaiblit avec le temps et les sympathies de l'Afrique noire allèrent au président de la Tanzanie, M. Julius Nyerere. Mais après le coup du 17 septembre et l'annonce à *Radio-Uganda* que 1,000 «soldats tanzaniens» avaient traversé la frontière et avançaient vers les villes de Mbarara et Masaka, au sud, il y eut un revirement dramatique de la situation. Non seulement le président avait-il eu raison de clamer que des guérilleros s'entraînaient en Tanzanie, mais il fut par la suite démontré que l'attaque avait été lancée au su du gouvernement tanzanien et avec son approbation. Si l'opération avait réussi, il est certain qu'il n'y aurait eu aucune récrimination, mais la défaite ignominieuse

des rebelles exposait le président Nyerere aux accusations de violation de la Charte de l'Organisation de l'Unité africaine. Le fait que les assaillants aient été «des rebelles basés en Tanzanie», plutôt que des «soldats tanzaniens» comme l'avait d'abord prétendu le chef d'État ougandais, importait peu.

Il n'y eut en définitive aucun conflit direct entre les deux pays, à l'exception des deux raids de bombardement lancés contre les villes de Buboka et de Mwanza au nord de la Tanzanie, et les combats contre les rebelles ne durèrent qu'une semaine. Mais la situation, grossie par les allégations de conspiration internationale entre la Grande-Bretagne, l'Inde, la Zambie et la Tanzanie auxquelles le président Amin donnait libre cours, était des plus explosives. C'est pourquoi Nzo Ekanghaki, secrétaire général de l'OUA, et plusieurs dirigeants africains tentèrent de jouer le rôle de médiateur. Tout en étant un catalyseur utile, M. Ekanghaki n'était pas encore assez rompu à ses nouvelles fonctions et se comportait encore trop comme un haut fonctionnaire international pour pouvoir négocier, à lui seul, un règlement. Le président Amin ne faisait pas suffisamment confiance à M. Sekou Touré de Guinée, et M. Tolbert du Libéria était trop éloigné de la scène du conflit. Quant à M. Nimeiry du Soudan, il ne pouvait rien parce qu'une partie des guérilleros s'était d'abord entraînée au Soudan. Enfin, M. Mobutu perdit toute influence auprès du leader ougandais par suite d'une rencontre désastreuse après laquelle il soutint que le président Amin avait d'abord accepté de prolonger de six mois le délai accordé aux Asiatiques, et s'était ensuite rétracté.

L'accord de Mogadishu

Il revint donc au président Mohamed Siad Barre de Somalie d'amener les deux parties à la table de négociation. L'Accord de Mogadishu qui en résulta avait ceci d'étonnant qu'il permettait à l'ex-président Obote et à ses partisans de rester en Tanzanie et n'obligeait pas le président Nyerere à reconnaître le régime du président Amin. Malgré leur position de force, les Ougandais avaient apparemment fait beaucoup de concessions et n'obtenaient presque rien en retour.

Il semble toutefois que, s'ils ont accepté de signer l'accord, c'est qu'il était entendu qu'après un délai convenable on aplanirait les difficultés restées en suspens. Mais il devint clair peu de temps après qu'il n'en serait rien et que l'accord de Mogadishu ne constituait pas la «solution définitive» espérée.